

Montréal, 1^{er} décembre 2018

Objet : appui aux travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec

La coalition montréalaise pour la rémunération des stages réunie en assemblée samedi le 1er décembre a pris la décision d'appuyer les travailleuses et travailleurs de la Société des alcools du Québec. Après 23 mois de négociation, et plusieurs journées de grève, le comité de négociation et la partie patronale sont arrivés à une entente de principe, entente qui devra maintenant être entérinée par les membres.

Alors que les travailleurs et travailleuses auront à débattre de l'entente et à décider de la poursuite ou non de leurs moyens de pression, les étudiantes et étudiants qui se battent présentement pour améliorer leurs conditions d'études en exigeant que leurs stages soient rémunérés souhaitent saluer la mobilisation des syndiqué.es. La récente avancée dans les négociations des suites de l'intensification des moyens de pression montre une fois de plus que la grève est l'arme la plus efficace des travailleurs et des travailleuses.

Tandis que les stagiaires revendiquent d'être reconnu.es en tant que travailleuses et travailleurs, il leur importe plus que jamais de se solidariser des luttes des autres salarié.es dans tous les secteurs d'activité. Les travailleurs.euses paient le gros prix des restructurations du travail et des compressions budgétaires, et c'est vrai aussi en éducation. La grève des stagiaires s'inscrit dans la campagne pour la hausse du salaire minimum et un réinvestissement massif dans les services publics. En ce sens, la coalition montréalaise pour la rémunération des stages reconnaît que chaque lutte pour l'amélioration des conditions de travail est une lutte pour l'amélioration des conditions générales de l'ensemble des travailleurs.euses.

Solidairement,

Coalition montréalaise pour la rémunération des stages